



Assemblée parlementaire de l'OTAN

GROUPE SPÉCIAL  
MÉDITERRANÉE ET MOYEN-ORIENT (GSM)

SOUS-COMMISSION SUR  
LA COOPÉRATION TRANSATLANTIQUE  
EN MATIÈRE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ (DSCTC)

---

## **RAPPORT DE SÉMINAIRE**

---

**ROME, ITALIE**

**23-25 NOVEMBRE 2017**

1. Faire face aux problèmes de sécurité qui se posent au Moyen-Orient et en Afrique du Nord requiert la mise en œuvre de stratégies diversifiées pour la simple raison que ces problèmes sont d'une grande complexité et n'acceptent pas de solutions simples.

2. Telle est l'une des conclusions majeures d'un séminaire conjoint du Groupe spécial Méditerranée et Moyen-Orient (GSM) et de la sous-commission sur la coopération transatlantique en matière de défense et de sécurité (DSCTC) de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN (AP-OTAN) ; organisé en collaboration avec la délégation italienne auprès de l'Assemblée, ce séminaire, qui s'est tenu à Rome du 23 au 25 novembre 2017, comportait à son ordre du jour divers sujets, dont la situation en Libye et en Afrique du Nord, la crise migratoire, la situation en Syrie et en Iraq, la menace terroriste pesant sur l'Europe et les Balkans occidentaux, ou encore la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent. Par ailleurs, les participants ont examiné et adopté un rapport établi par Andrea Manciulli sur la menace que fait peser Daech (ou groupe État islamique - EI) et al-Qaïda. Ce rapport est disponible sur le [site de l'AP-OTAN](#). Une centaine de parlementaires en provenance de 35 pays (membres de l'OTAN, membres associés, pays méditerranéens associés, États du Golfe et pays de la rive méridionale de la Méditerranée) ont assisté à ce séminaire.

## I. SESSION D'OUVERTURE

3. Dans son allocution d'ouverture, la présidente de la Chambre des députés de la République italienne, **Laura Boldrini**, rappelle aux Alliés qu'ils doivent veiller, tout en relevant ces défis, à préserver les valeurs démocratiques reposant sur la primauté du droit et les droits humains. Le séminaire annuel du GSM est devenu prioritaire pour la Chambre des députés, car il traite des graves problèmes auxquels l'Italie et ses alliés sont confrontés en région méditerranéenne : migration, Libye, conflits au Moyen-Orient et terrorisme. La structure du GSM permet aux parlementaires des régions concernées de se saisir de ces questions, ce qui donne au processus un surcroît d'intérêt. La défaite de Daech en Iraq et en Syrie engendrera de nouveaux problèmes à mesure que les combattants se dispersent. D'autre part, Daech opère aussi dans le cyberspace : c'est là un type de défi stratégique entièrement nouveau qui requiert le recours à des alliés inhabituels, tels que les sociétés qui gèrent les plates-formes numériques, dont certaines ne se sont pas montrées d'un grand renfort par le passé.

4. L'intervenante explique que la migration pose à l'Italie un problème d'une actualité brûlante et que l'Europe a l'obligation morale et légale de répondre humainement à cette crise. Des solutions à long terme sont également essentielles, étant donné qu'il est tout aussi primordial de s'attaquer aux racines du mal. Ainsi, en Libye, une réconciliation est nécessaire à la stabilisation du pays et à la construction d'un État plus solide, capable de contribuer à la sécurité régionale. La communauté internationale n'est pas en mesure d'édifier des démocraties au nom des pays bénéficiaires et doit plutôt encourager les États concernés à s'engager dans cette voie.

5. Le président du Sénat de la République italienne, **Pietro Grasso**, estime que les parlementaires ont une responsabilité singulière quant à la supervision de la politique extérieure et en matière de sécurité ; voilà pourquoi la facilitation du dialogue parlementaire international revêt une aussi extraordinaire importance. La conception de stratégies anti-radicalisation est l'un des domaines où il est possible de progresser bien davantage. Par ailleurs, le terrorisme suscite certes de profondes préoccupations, mais cela ne doit pas nuire à l'accueil des réfugiés en quête de soutien et de protection de la part de la communauté internationale.

6. Le président de l'AP-OTAN, **Paolo Alli**, souhaite aux participants la bienvenue à la Chambre des députés et remercie Mme Boldrini et M. Grasso de leur soutien au séminaire annuel du GSM. Il tente, dans le cadre de son mandat, de resserrer les liens entre l'Assemblée et les pays de la région MOAN et de recenser les sujets d'intérêt commun, tout comme les secteurs dans lesquels une collaboration resserrée est envisageable. Le GSM est venu se placer au cœur de ces travaux, mais chacune des cinq commissions de l'Assemblée se penche sur des questions liées au Moyen-Orient et à l'Afrique du Nord et s'est rendue ces dernières années dans la région pour y glaner des informations destinées à ses rapports et pour tisser des relations plus étroites avec les pays concernés. Par exemple, l'intervenant a effectué une visite présidentielle au Caire à l'occasion d'un atelier régional sur les liens entre les parlementaires et les acteurs de la justice criminelle dans la lutte contre le terrorisme, atelier organisé par le Parlement arabe et l'Institut international pour la justice et l'État de droit. En marge de l'atelier, il a rencontré le président de la Chambre des représentants de la République arabe d'Égypte, Ali Abdel Aal, et le ministre de la défense, le général Sedki Sobhi Sayyid Ahmed, de même que le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul-Gheit, et le président du Parlement arabe, Meshal Faham Alsulami. Ces rencontres ont avant tout porté sur les perspectives offertes par la Direction stratégique Sud de l'OTAN, cette nouvelle politique mise en œuvre par l'Alliance pour instiller de la stabilité dans son voisinage méridional. L'intervenant ajoute que le Pôle OTAN pour le Sud, installé au commandement allié des forces interarmées (JFC) de Naples, est bien plus qu'un instrument de coopération militaire : il constitue un lien crucial entre l'OTAN et ses partenaires du Sud et permettra de définir les menaces communes et d'y parer grâce à des mesures préventives. L'intervenant souligne l'intérêt de l'Assemblée pour un renforcement des relations avec les parlements de la région, la Ligue arabe et le Parlement arabe.

7. Le Premier ministre d'Italie, **Paolo Gentiloni**, déclare que la solidarité internationale est, elle aussi, un instrument essentiel pour l'instauration de la stabilité. L'Italie s'est chargée d'un lourd fardeau en répondant avec compassion au flux migratoire qui traverse actuellement la Méditerranée, mais des phénomènes d'une telle ampleur exigent une réaction de nature européenne et transnationale. Une bonne partie des difficultés de la région ne sont pas simplement d'ordre militaire et ne peuvent donc être aplanies par le seul recours à la force armée.

8. L'intervenant estime que l'Italie a une grande expérience de la région MOAN et est devenue un partenaire fiable, d'autant que ses choix stratégiques généraux sont très clairs. L'OTAN et l'Union européenne sont des éléments cruciaux des positions italiennes sur la scène internationale. Le gouvernement s'emploie activement à faire connaître son point de vue aux pays de l'Alliance et à leurs partenaires et souhaiterait que l'OTAN tourne son regard vers le Sud, faute de quoi le niveau du risque stratégique augmenterait ; fort heureusement, l'Organisation a conscience du problème. Les signes d'ouverture qu'elle adresse aux États de la région depuis Naples sont emblématiques de cette politique. C'est également à Naples que l'OTAN prépare son action dans les Balkans, partie du monde qui suscite tout à la fois les vives préoccupations et l'intérêt économique des autorités italiennes. Par ailleurs, le JFC de Naples supervise les opérations de l'OTAN en Méditerranée, au Moyen-Orient et en Afrique et a contribué à l'édification de l'un des piliers d'une vaste et complexe stratégie destinée à la région. Il est capital d'approfondir la coopération entre l'Alliance et l'Union européenne en raison de la complémentarité des rôles que l'une et l'autre peuvent jouer dans la région. L'intervenant cite aussi l'OSCE, qui offre le modèle potentiel d'une collaboration plus étroite dans l'ensemble du bassin méditerranéen. Cette entité est issue de la guerre froide, mais elle est parvenue à promouvoir le dialogue, la coopération et la confiance par l'établissement de contacts, la reconnaissance de frontières et la facilitation d'échanges entre les peuples. Des passerelles de ce genre peuvent être utiles à l'ensemble de la région MOAN. Il faut, pour résoudre les innombrables problèmes de la région, des stratégies multilatérales. Les échanges entre peuples sont nécessaires à l'instauration de la confiance dans tout le bassin méditerranéen. À titre d'exemple, l'intervenant évoque un éventuel programme de type Erasmus qui engendrerait des solidarités nouvelles entre jeunes, solidarités indispensables pour une stabilité durable.

## II. PREMIÈRE SESSION : LA MENACE POSÉE PAR DAECH ET AL-QAÏDA À L'EUROPE

9. **Andrea Manciuilli**, chef de la délégation de l'Italie auprès de l'AP-OTAN et rapporteur du GSM, ouvre la première session en présentant à la délégation le projet définitif du rapport du Groupe. Il souligne la nature collective de la lutte contre le terrorisme et la vanité de toute tentative visant à diviser nos sociétés suivant des lignes de fracture confessionnelles ou ethniques : les souffrances sont les mêmes pour tous et les fardeaux inhérents au combat antiterroriste sont partagés.

10. Le rapporteur explique que, dès leur fondation, al-Qaïda et Daech (le second étant une émanation de la première) avaient des visées terroristes ; leur objectif idéologique et politique à long terme était de restructurer l'ordre géopolitique au Moyen-Orient et au-delà. Au fil de leur évolution, la nature du risque a changé : ces groupes ne représentent plus seulement une menace terroriste et disposent désormais du potentiel requis pour toute une gamme de conflits. Les tentatives de Daech pour créer un pseudo-État ont inspiré et attiré des recrues du monde entier désireuses de rejoindre une organisation disposée à user d'une violence extrême.

11. Les efforts consentis par les pays de la région, conjugués à ceux de la coalition, ont permis d'annihiler l'expression territoriale du pseudo-État de Daech. Il ne s'agit toutefois là que d'une partie du problème, car cette organisation peut évoluer de l'espace matériel au cyberspace et son message ignore les contraintes géographiques. Elle constitue encore une menace et demeure déterminée à déstabiliser le Moyen-Orient et la politique mondiale.

12. S'il est justifié de s'inquiéter du retour des combattants étrangers, dit le rapporteur, la menace ne se limite pas à cela, tant s'en faut ; ces combattants ne veulent pas simplement rentrer chez eux : ils sont à la recherche de nouveaux terrains où ils pourront semer les graines de la déstabilisation. Par ailleurs, le profil des djihadistes internationaux change : non seulement ceux-ci sont de plus en plus nombreux, mais ils sont, en moyenne, beaucoup plus jeunes que la « première génération » des moudjahidines qui ont combattu en Afghanistan, puisqu'ils ont souvent moins de 20 ans.

13. La radicalisation prend aujourd'hui des formes tellement diverses qu'il est très difficile de prévoir comment elle évoluera dans un avenir proche. Aussi des mesures préemptives doivent-elles être prises pour venir à bout de ce danger en mutation qui menace les jeunes générations de l'ensemble des pays. Il faut se demander comment faire pour empêcher l'apparition de ce genre de problème.

14. M. Manciuilli conclut en reconnaissant que la coordination et la coopération avec les pays du bassin méditerranéen ne sera pas facile. Il demande cependant aux participants de se rappeler que la lutte contre le radicalisme islamiste international ne doit pas avoir une dimension exclusivement militaire et qu'elle doit aussi être menée sur les terrains juridique et social : « Nous devons faire prendre conscience de cela à nos parlements et trouver une stratégie commune. »

15. Le ministre italien de l'Intérieur, **Marco Minniti**, expose à la délégation le point de vue de son ministère sur les nouveaux défis dans le domaine de la lutte contre le terrorisme.

16. Il remercie M. Manciuilli pour son rapport du GSM, qui, dit-il, contribue à la compréhension de l'évolution de la menace.

17. Le ministre commence par s'exprimer sur la défaite militaire imminente de Daech dans ses bastions territoriaux. Le pseudo-État et le monde de perversité qu'il représente seront bientôt éliminés. La défaite de Daech sur le terrain ne signifie cependant pas la fin de la menace que fait peser l'organisation terroriste. Certes, Daech est affaibli militairement, mais il va désormais recourir davantage à des moyens asymétriques pour faire passer son message.

18. M. Minniti distingue à l'horizon quelques dangers de taille, dont le tout premier réside dans le retour des combattants étrangers et dans l'attitude qu'adopteront à leur égard leurs autorités

respectives, l'un des principaux problèmes consistant à restreindre la propagation de leur idéologie radicale. Le ministre évoque aussi la nécessité de contribuer à la reconstruction de Mossoul et de Raqqa, en grande partie détruites dans les combats de l'année écoulée ; cette reconstruction peut être ajoutée à la liste des mesures indispensables au développement du Maghreb et, particulièrement, de la Libye.

19. Dans la même veine que le problème posé par la lutte contre la propagation de l'idéologie radicale des combattants étrangers de retour chez eux, l'intervenant évoque une probable montée en puissance de la cyberstratégie de Daech à mesure que l'organisation terroriste perd des territoires. La radicalisation de la cybersphère obligera tous les États à s'efforcer de mieux gérer la coopération entre secteur public et secteur privé. L'idée d'une collaboration accrue des deux secteurs dans le domaine cybernétique gagne du terrain. Ainsi, la réunion qui s'est tenue récemment entre les ministres de l'Intérieur des États membres de l'Union européenne et de grands fournisseurs de services du secteur privé peut être considérée comme une avancée en la matière, dès lors que le secteur privé avait précédemment fait part de son peu d'intérêt, voire de son désintérêt total pour ce genre de rencontres.

20. M. Minniti conclut en déclarant que la seule ligne de conduite à suivre consiste à préserver la forte cohésion internationale qui a permis de chasser Daech de ses bastions territoriaux. Le rassemblement des pays désireux de poursuivre dans cette voie peut engendrer un avenir plus rassurant pour tous et éliminer les causes profondes du succès de l'organisation terroriste.

21. Le professeur **Marco Lombardi** se penche sur le problème complexe des rapports étroits qu'affichent la guerre hybride, le terrorisme et la communication. La situation générale change rapidement. L'intervenant précise qu'il n'aime guère l'expression « guerre hybride » ; il la simplifie en évoquant l'image d'équipes pratiquant des sports différents simultanément sur un seul et même terrain : si toutes les équipes veulent l'emporter, elles n'ont toutefois en commun ni tactiques, ni règlement, ni valeurs.

22. L'intervenant continue en décrivant Daech comme une entité opportuniste, très étendue et mondiale, ce qui constitue toutefois un paradoxe, puisqu'il est en même temps antimoderne, postmoderne et anachronique. Il faut tenter de comprendre les motivations d'une organisation terroriste, plutôt que de se limiter à considérer les conséquences de ses actes. La clé du succès d'une telle organisation est son aptitude à manipuler les moyens de communication – comme les réseaux sociaux – qu'elle utilise pour mener des campagnes de propagande très élaborées. En fait, c'est sur ce degré d'élaboration qu'il conviendrait de se concentrer. Si Daech continue à communiquer de manière efficace, il atteint son objectif en restant capable de s'adresser à son audience de prédilection.

23. Face aux tentatives quasiment permanentes visant à le priver de sa capacité de communication, Daech s'adapte. Pour l'instant, les gouvernements se contentent de réagir au fait que l'organisation terroriste change constamment de moyens de communication. L'intervenant conclut sur ces mots : « Nous devons penser comme des terroristes pour avoir une longueur d'avance et perturber efficacement leurs actions ; nous devons apprendre à avancer sur le terrain, mus par une intelligence humaine supérieure. »

**III. EXAMEN DU PROJET DE RAPPORT DU GSM LA MENACE POSÉE PAR L'EI/DAECH ET AL-QAÏDA À L'EUROPE [091 GSM 17 F rév.1] ÉTABLI PAR ANDREA MANCIULLI, CHEF DE LA DÉLÉGATION ITALIENNE AUPRÈS DE L'AP-OTAN**

24. La délégation examine le rapport du GSM. Un délégué de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM) prend le premier la parole. Il déclare que les pays d'Asie centrale doivent être associés au débat, de manière qu'il soit possible de coopérer avec eux à l'élimination des causes profondes de l'apparition de Daech dans leur partie du monde. Un délégué du Royaume-Uni intervient ensuite pour indiquer que le rapporteur devrait faire montre de circonspection quant à l'emploi de certains termes ; il se dit notamment gêné par l'utilisation du mot « guerre » pour désigner les mesures prises afin d'affaiblir et de défaire Daech, car il trouve que ce mot confère aux actions de l'organisation terroriste une légitimité indésirable : « Il s'agit de criminels et nous devons maintenir leurs actes dans la catégorie des actes criminels. »

25. Une déléguée des Pays-Bas est déçue de constater que le rapport ne parle pas de l'islam proprement dit en tant que variable essentielle de l'équation terroriste actuelle. Elle affirme que l'islam exige le djihad et une soumission totale, ce qui est souvent mal compris. Il faut enrayer la montée de l'influence de l'islam en Europe. Un délégué de la Turquie répond à cette intervention en disant que des séminaires tels que ceux du GSM servent précisément à éviter la propagation de ce genre de stéréotypes culturels et civilisationnels ; il demande aux participants de n'être ni essentialistes ni superficiels dans leur interprétation de l'islam.

26. Un délégué du Conseil national palestinien fait observer que le terrorisme est un phénomène mondial et que sa motivation première provient d'un sentiment d'injustice. Les tentatives de suppression de cette injustice conduisent souvent à des actes extrêmes. Il conclut en disant qu'une occupation prolongée alimente un tel sentiment.

27. Un autre délégué des Pays-Bas rappelle qu'une guerre est soit gagnée, soit perdue et que, par conséquent, une guerre contre un acteur non étatique ne peut pas vraiment déboucher sur une victoire dans l'acception classique de ce terme. La lutte contre les groupes armés non étatiques doit être ramenée à un niveau maîtrisable : elle doit relever de la lutte contre la criminalité. Cela peut se faire grâce à une bonne coopération multilatérale. Un délégué de l'Arménie voudrait savoir si les renseignements recueillis pendant et après la campagne militaire contre Daech seront plus largement partagés avec, par exemple, les partenaires de l'OTAN. Un délégué de Bahreïn annonce qu'il demande la création dans son pays d'un centre international de lutte contre le terrorisme.

28. Un délégué du Pakistan rappelle que « l'effet Daech » se ressent à l'Ouest et au Nord, mais aussi à l'Est, ce que l'on oublie trop souvent. Un délégué de l'Arabie saoudite estime que le terrorisme cherche à diviser l'humanité tout entière, et non une collectivité en particulier.

29. M. Manciuilli reprend la parole pour passer en revue une série d'amendements au rapport, soumis par la délégation de la Turquie et acceptés par lui. Après avoir résumé ces amendements, il demande aux participants d'adopter le rapport ainsi modifié. Le rapport est adopté à l'unanimité moins une voix et une abstention.

30. Les parlementaires de l'AP-OTAN votent ensuite pour désigner les nouveaux membres du bureau du GSM. M. Manciuilli est élu à la présidence du GSM. Deux nouveaux vice-présidents sont élus : Ahmet Berat Çonkar (Turquie), Gilbert Roger (France). Carlos Costa Neves (Portugal) est élu rapporteur.

#### IV. DEUXIÈME SESSION : LA PRÉVENTION DE LA RADICALISATION ET LA LUTTE CONTRE L'EXTRÉMISME VIOLENT

31. Le sous-secrétaire d'État à la Justice, **Cosimo Maria Ferri**, parle de la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme dans le système carcéral pour laquelle les autorités italiennes entendent affiner et améliorer les instruments juridiques et sociaux disponibles. À cet effet, elles ont d'ores et déjà introduit diverses modifications dans le code pénal et ratifié un certain nombre de conventions internationales sur la lutte contre le terrorisme.

32. L'intervenant indique que la majeure partie de la population carcérale italienne est musulmane, dont 20 % de convertis pendant leur séjour en prison. Il insiste sur la valeur potentielle d'une étude plus approfondie des méthodes et des moyens de radicalisation en milieu carcéral. Comprendre comment l'internet et le système carcéral sont devenus des instruments de radicalisation aussi efficaces est vital pour la suppression de ces effets secondaires hautement nuisibles. Pour ce qui est du système carcéral, le gouvernement italien cherche à savoir comment équilibrer certains droits fondamentaux, dont celui de pratiquer une religion, d'une part, et le risque de voir des individus manipulés par des extrémistes, d'autre part.

33. Le partage de données du renseignement est devenu un outil particulièrement puissant pour la définition des menaces et l'identification de ceux qui cherchent à édifier des réseaux terroristes. L'intervenant indique pour conclure qu'il constate l'existence d'un appel pressant en faveur d'un partage accru des pratiques exemplaires entre Alliés et partenaires dans le contexte de la lutte contre le fléau grandissant de la radicalisation en milieu carcéral.

34. Le directeur de la sécurité intérieure de la direction générale de la migration et des affaires intérieures (DG HOME) de la Commission européenne, **Luigi Soreca**, parle de la stratégie de cette dernière face au défi de la radicalisation. Il fait tout d'abord observer qu'à l'intérieur de l'Union européenne la sécurité est, à de nombreux égards, indivisible. Autrement dit, la sécurité d'un État membre renforce celle de tous les autres et la sécurité de tous les États membres se ressent de la faiblesse de n'importe lequel d'entre eux. Ces trois dernières années, l'Union européenne s'est intéressée de plus en plus près aux questions de sécurité. Cela s'explique en grande partie par la multiplication des menaces intérieures comme extérieures. La défaite de Daech sur le terrain pose de nouveaux problèmes à mesure que ses combattants se dispersent et que certains d'entre eux cherchent à rentrer chez eux.

35. Face à une situation sécuritaire nouvelle, l'Union européenne a adopté une série de dispositions juridiques et d'énergiques mesures de sécurité, mais elle s'est également concentrée sur la prévention et sur la lutte contre la radicalisation et le terrorisme. La Commission européenne a mis en place un groupe de haut niveau chargé de se pencher sur le problème de la radicalisation dans les sociétés européennes ; les premiers résultats seront bientôt rendus publics. Des responsables de l'Union européenne se sont entretenus avec les dirigeants de compagnies numériques telles que Google, Facebook, mais aussi toute une série de startups, l'objectif étant de venir à bout de l'exploitation abusive des plates-formes en ligne par les groupes terroristes et de mettre au point des protocoles de sécurité destinés aux réseaux sociaux. Ces efforts ont permis le retrait d'un nombre considérable de publications d'inspiration terroriste. Pour l'intervenant, il est important que l'OTAN et l'Union européenne coordonnent leurs actions dans ce domaine ; l'UE est tout à fait disposée à partager des informations avec l'Alliance.

36. **François Burgat**, du CNRS (Centre national pour la recherche scientifique), dit qu'il est important de chercher à générer une forme de résilience aux attentats terroristes et de rassembler des arguments idéologiques propres à contrer ceux qui sous-tendent un radicalisme régional en expansion. Mais le problème majeur consiste à ne plus « fabriquer » de terroristes, ce qui exige que l'on s'attaque aux causes profondes du mal, y compris à la marginalisation économique et politique. Les pays occidentaux ont tendance à se concentrer sur le « comment » plutôt que sur le « pourquoi », et cela débouche sur une vision déséquilibrée du problème posé par le terrorisme.

Il faut davantage être à l'écoute. Lorsque l'attentat commis contre l'USS Cole avait entraîné la mort de 17 soldats états-uniens au Yémen, le président Clinton avait expliqué cet acte par un « ils nous haïssent ». Ce type de raisonnement ne suffit pas pour venir à bout des problèmes et peut inspirer des réactions qui ne font qu'aggraver les choses.

37. Pour l'intervenant, il est certes nécessaire de rendre les aéroports plus sûrs et de lutter fermement contre le terrorisme, mais de telles mesures ne soutiennent pas la comparaison avec une analyse des causes profondes de l'extrémisme politique au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Ces causes sont le dysfonctionnement de la représentation politique et les défauts des mécanismes de répartition des richesses. Les sociétés islamiques sont parfaitement capables de mener une politique pacifique, mais pas dans les circonstances actuelles. Tenter de résoudre le problème par une solution militaire ne fait qu'alimenter le désespoir, le sentiment d'aliénation et l'extrémisme. Ce dernier point donne lieu à une discussion au cours de laquelle plusieurs participants dénoncent le non-respect de l'état de droit, la violence institutionnalisée et la corruption comme autant de facteurs dont se nourrit l'extrémisme. D'aucuns estiment par ailleurs que la marginalisation dont les Palestiniens sont actuellement les victimes de la part d'Israël est l'une des premières sources de l'extrémisme régional. Cette observation est contestée par d'autres participants qui répondent que la plupart des conflits de la région n'ont rien ou pas grand-chose à voir avec le conflit palestino-israélien et que soutenir le contraire détourne l'attention des véritables causes des tensions.

## V. TROISIÈME SESSION : LA CRISE MIGRATOIRE DANS LE SAHEL ET LA SITUATION EN LIBYE

38. Durant la 3e session, plusieurs questions évoquées la veille sont approfondies. D'emblée, l'idée de l'indissociabilité des aspects locaux et mondiaux de la sécurité est rattachée aux tensions qui règnent en ce moment en Libye. L'ambassadeur d'Italie dans ce pays, **Giuseppe Perrone**, décrit le vif contraste entre les progrès des discussions sur la réconciliation politique, d'une part, et ce qui se passe sur le terrain, d'autre part, ce qui s'explique essentiellement par le fait que les milices n'ont pas été associées au processus. Il s'ensuit que, sur le plan de la sécurité, la situation en Libye reste très morcelée. L'intervenant fait toutefois observer que des avancées ont été enregistrées dans la lutte contre la traite des êtres humains. Il serait possible d'en faire plus si les autorités gouvernementales étaient réunies au sein d'un unique appareil d'État.

39. Selon l'intervenant, la situation sécuritaire a fortement évolué après la mise en place d'un gouvernement d'unité nationale. Il existe des opportunités de stabilisation, mais la nature très fragmentée des forces de sécurité du pays complique l'instauration de la paix et de la sécurité. Le maréchal Haftar a mis sur pied l'Armée nationale libyenne, une force solide dotée de structures de commandement tangibles qui s'est montrée capable de contrôler un territoire, y compris le « croissant pétrolier ». Parallèlement, l'Armée de libération nationale s'occupe surtout d'étendre son contrôle dans le sud et l'est du pays. Enfin, diverses forces continuent à se battre pour la maîtrise de la partie occidentale.

40. Il est urgent de réunifier les forces sur le terrain et de les placer sous contrôle politique, indique l'intervenant. À l'heure actuelle, un dialogue se poursuit entre officiers reconnaissant l'autorité des deux camps, l'objectif étant d'instaurer un climat de confiance. Ce dialogue a abouti partiellement, mais il n'a pas permis de faire suffisamment avancer le processus. Aussi le conflit armé continue-t-il à empêcher la réunification politique de la Libye.

41. Cependant, la communauté internationale continue à préconiser une telle réunification et à lui apporter son soutien. Par exemple, l'OTAN mène avec le Conseil national de transition un dialogue visant l'édification d'institutions. Pour sa part, l'Italie cherche à promouvoir la paix et la réunification, la gouvernance et la souveraineté libyenne. Les gardes-frontières et d'autres services de sécurité



luttant contre la migration illégale ont reçu une aide considérable et cela a donné des résultats. Mais, pour progresser davantage, il faut une réunification nationale plus avancée.

42. Parlant de l'extrémisme dans le Sahel, **Francesco Strazzari**, professeur à la *Scuola Superiore Sant'Anna* de Pise, estime que le premier catalyseur de la radicalisation réside dans les insuffisances des services fournis aux citoyens et dans le sentiment d'insécurité que cela engendre. Le changement climatique, la corruption et les litiges fonciers ont tous contribué à aggraver le sentiment d'aliénation et à créer des tensions sociales. Les gouvernements occidentaux doivent comprendre ces problèmes fondamentalement locaux, plutôt que de se focaliser sur le djihadisme international, car ce sont là les principaux facteurs de la rébellion au Sahel, de la radicalisation et de la migration.

43. **Fransje Molenaar**, chercheur à l'Institut néerlandais des relations internationales de Clingendael, lance un avertissement : les politiques occidentales visant à enrayer l'immigration risquent de produire l'effet inverse dans la mesure où elles portent atteinte aux économies locales dans des villes comme Agadez, au Niger. Une stratégie plus holistique et plus utile consisterait à chercher le moyen de rendre les sociétés locales plus sûres et plus viables, économiquement parlant. Toute une économie s'est construite autour des mouvements migratoires dans des régions comme celle d'Agadez et la migration est depuis longtemps un élément de l'économie locale. La répression de la migration et, notamment, la confiscation de camions ont surtout provoqué une perte de légitimité des autorités locales, nui à l'économie, engendré de la délinquance et d'autres formes de criminalité violente, sapé la sécurité et, essentiellement, créé une situation qui encourage certains à émigrer. De surcroît, la plupart des personnes arrêtées n'étaient pas les « pontes » de l'émigration clandestine.

## VI. QUATRIÈME SESSION : L'ÉVOLUTION DU POINT DE VUE DE L'AMÉRIQUE DU NORD ET DE L'EUROPE SUR LE MOYEN-ORIENT

44. **Frederic Wehrey**, chercheur principal affecté au programme « Moyen-Orient » de la Fondation Carnegie pour la paix internationale, a donné le coup d'envoi de la quatrième session en passant en revue la politique moyen-orientale de l'administration Trump. Cette dernière observe les événements dans cette partie du monde à travers le prisme des relations entre acteurs étatiques, à la différence de la politique plus nuancée de l'administration Obama, qui entendait combattre les groupes armés non étatiques et les idéologies radicales en veillant parallèlement à promouvoir la démocratie et les droits humains, deux axes traditionnels de la politique extérieure états-unienne. La nouvelle administration voit dans l'Iran la principale menace dans la région et s'efforce d'appliquer une double stratégie d'endiguement et de repli : tout en cherchant à restreindre la présence et l'influence de ce pays, elle réduit l'empreinte américaine dans la région. Dans ce contexte, Washington compte de plus en plus sur ses alliés régionaux pour concrétiser son principal objectif : l'endiguement de l'Iran. Cela est tout particulièrement attesté par le statut de mandataire informel que les Américains ont conféré à l'Arabie saoudite, en témoigne le comportement de celle-ci au Yémen et au Liban.

45. Cependant, l'administration Trump continue, pour l'essentiel, à appliquer la politique de l'administration Obama en ce qui concerne l'extrémisme violent dans la région. En fait, les États-Unis ont augmenté le nombre de frappes aériennes (aéronefs et drones confondus). Les efforts des militaires américains pour former et équiper des forces locales – par exemple en Syrie – se sont soldés par un échec relatif, en conséquence de quoi ils recourent toujours à leurs forces spéciales pour mener des opérations au sol.

46. Désormais, la politique américaine de développement régional est presque exclusivement assujettie à la lutte contre le terrorisme. L'accent est donc mis sur un accroissement de l'efficacité des pays bénéficiaires dans ce domaine, tandis que les mesures de l'administration précédente relatives au développement politique, économique et sociétal sont laissées de côté. Il s'ensuit que

les notions de droits humains et de démocratie sont, dans le meilleur des cas, marginalisées. Pour conclure, l'intervenant regrette cet état de choses, le comble étant que les causes profondes de la radicalisation n'ont pas disparu des structures étatiques soutenues, précisément, par l'administration Trump. Ce genre de régime autoritaire exerçant un contrôle exclusif des ressources pétrolières restera exposé à des exigences de réforme croissantes de la part de la population ou devra payer le prix de l'extrémisme violent qui dévaste d'autres pays de la région.

47. **Rosemary Hollis**, professeure de politique à la *City University* de Londres, parle de la division artificielle créée aujourd'hui entre le Nord et le Sud. Elle rejette cette notion et fait observer que la Méditerranée a une histoire partagée et une culture unique. La désunion de l'Europe suscitée par la crainte d'un avenir inconnu engendre la montée de mouvements populistes et nationalistes. L'exemple du Brexit est particulièrement éloquent, puisqu'il est le résultat d'un référendum populaire sous-tendu tout à la fois par des milieux élitistes et anti-intellectuels partageant une même hostilité à l'encontre de l'immigration. Le « succès » du Brexit ne résoudra pas les problèmes qui y ont conduit. L'Europe dans son ensemble et ses voisins doivent trouver le moyen de s'entendre sur une identité capable de prendre en compte diverses races et religions.

48. Selon l'intervenante, le manque d'unité de l'Europe aura de lourdes conséquences. Premièrement, en refusant de jouer un rôle de premier plan au Moyen-Orient, les États-Unis recueillent le fruit des erreurs commises par l'administration Trump dans la gestion des conflits, des alliés et du processus de paix. Le fait que l'Europe ne parle pas d'une seule voix signifiera aussi que la Syrie de l'après-guerre sera façonnée non par les Européens, mais par la Russie, la Turquie et l'Iran. Deuxièmement, cette désunion européenne, qui va en s'aggravant à propos du problème de la migration, a engendré une atmosphère de plus en plus néfaste que Daech ne manquera pas d'exploiter davantage. L'Europe doit réunir ses citoyens autour d'une vision commune d'un avenir européen sans exclusion et offrant des perspectives encourageantes pour tous. Continuer à répandre la peur ne peut que faire le jeu des idéologies radicales ; répondre exclusivement par la force au terrorisme ne viendra pas à bout de la menace qui pèse sur les communautés.

## VII. CINQUIÈME SESSION – LA SITUATION EN SYRIE ET EN IRAQ

49. **Myriam Benraad**, maître de conférences à l'université de Leyde (Études sur la sécurité), ouvre le débat de la dernière session en présentant un exposé sur l'Iraq de l'après-Daech, exposé dans lequel elle insiste sur les problèmes en souffrance et sur les perspectives de stabilisation. Elle évoque en premier lieu la persistance de la fragmentation du pays. La crise engendrée par Daech a des effets déstabilisateurs à long terme qui remontent à 2003. L'Iraq a subi une telle déstabilisation que la violence y est devenue la règle. Pis encore, il n'y a pas moyen de prédire l'ampleur et la portée d'un projet de reconstruction, quel qu'il soit. Il est impossible d'appréhender la montée en puissance des milices au sein de l'État et la tendance croissante à la radicalisation sans d'abord comprendre la faillite des institutions. L'État iraquien est encore en crise ; les 15 années écoulées n'ont pu produire de gouvernement stable capable d'offrir des structures étatiques tout aussi stables à la population.

50. La défaite de Daech sur le terrain – à priori imminente – créera un vide politique, car les caciques locaux contesteront la légitimité d'un État qui ne remplit pas ses obligations vis-à-vis de la population. Si l'on ne se concentre pas sur la reconstruction d'institutions étatiques fortes, l'Iraq demeurera un État failli exposé à la fragmentation et aux idéologies radicales.

51. Par ailleurs, l'un des grands obstacles à surmonter pour parvenir à une stabilité durable est l'antagonisme confessionnel à l'échelon communautaire. L'Iraq de l'après-Daech est une mosaïque de communautés souvent défendues par leurs propres milices et coexistant dans une atmosphère de haine et de méfiance réciproques. Qui plus est, indépendamment de leurs allégeances locales, bon nombre de ces milices rendent des comptes aux autorités de Bagdad, d'Erbil ou de Téhéran. Rebâtir un État unifié sur les ruines laissées par des déchaînements de violence aussi longs posera

un problème de taille. On trouve toutefois une myriade d'acteurs qui continuent à préconiser le maintien de liens fédéraux assez lâches dans le cadre de l'actuelle forme géopolitique du pays. Cette question animera encore longtemps les débats parlementaires et les médias nationaux.

52. L'intervenante conclut en disant que la perte par Daech de ses bastions territoriaux ne marquera évidemment pas la fin de l'organisation terroriste, qui continue à bénéficier du soutien de certaines couches de la population iraquienne et, particulièrement, des jeunes. Cela signifie qu'il faut s'attendre à de nouveaux attentats visant à étouffer les tentatives de retour à une cohésion politique nationale. Il est regrettable que les dirigeants politiques locaux, régionaux et internationaux n'aient pu encore trouver le moyen d'élaborer une stratégie contre-insurrectionnelle efficace et de grande envergure capable de remédier aux causes profondes d'un radicalisme aussi violent. Aujourd'hui, l'État iraquien n'a pratiquement rien à offrir à une jeunesse à la fois marginalisée et très en colère. Une telle situation ne laisse rien augurer de bon pour la paix et la stabilité.

53. **Robin Wright**, chercheuse au Wilson Center et à l'Institut des Etats-Unis pour la paix, indique que le conflit syrien peut être considéré comme le conflit le plus important dans le monde. Il faut bien comprendre qu'il s'agit en réalité de deux conflits de grande ampleur. Le premier concerne la lutte pour le pouvoir dont le président el-Assad est sorti vainqueur, dès lors qu'il exerce son contrôle sur plus de 60 % du territoire syrien et sur la plus grande partie de la population et que son camp offre l'image la plus cohérente. Il existe certes des bastions de résistance notables, notamment dans l'est – où se trouvent les réserves de pétrole –, dans le nord (autour d'Idlib) et dans le sud, à Deraa.

54. La lutte contre Daech constitue le second conflit. Après avoir exercé son emprise pendant plus de trois ans sur diverses régions syriennes et iraqiennes, le proto-État islamique sera bientôt défait. La vraie question est de savoir à quoi ressemblera cette défaite en réalité. Il est difficile d'y répondre dans le contexte syrien. Une solution serait la capture ou la mort du chef de Daech, al-Baghdadi, qui porterait à l'organisation terroriste un coup bien plus rude que la mort de ben Laden ne l'a fait à al-Qaïda. Les affrontements avec Daech ont fait de nombreux morts au sein des troupes de l'organisation terroriste : quelque 40 000 combattants sont allés en Syrie et en Iraq pour grossir ses rangs, tandis que le chiffre des tués pourrait atteindre 60 000. L'important n'est cependant pas le bilan humain, mais la capacité de Daech de « se régénérer », de rassembler aussi rapidement jusqu'à 70 000 combattants. Il s'agit là de la mobilisation la plus rapide jamais observée dans le cas d'une force radicale islamiste, et cette mobilisation s'est faite largement via l'internet. Il faut maintenant se demander si les combattants radicaux rejoindront en masse le Front al-Nosra, qui continue à prospérer sur le théâtre des opérations en Syrie, ou un autre groupe qui serait encore présent dans la région.

55. Dans le conflit syrien, l'assistance de l'Iran et de la Russie a été essentielle à el-Assad. Moscou a apporté au régime un soutien aérien et technique et l'a approvisionné en armes. Certes, Washington s'est employé à mettre en place une forme de résistance armée locale au sol et à épauler l'action de cette dernière par un appui aérien limité, mais cette démarche n'a pas été aussi efficace que l'intervention russe. Par conséquent, si les États-Unis et la Russie sont convenus de préserver l'intégrité territoriale de la Syrie, le Kremlin a indubitablement atteint son objectif politique, à savoir le maintien au pouvoir d'el-Assad, et la Russie conserve dans le pays une grande influence. Quant aux États-Unis, leur position auprès des autorités de Damas n'a jamais été aussi faible.

56. Cette réalité politique dans son ensemble aura des incidences à long terme sur les processus de paix engagés parallèlement pour jeter les fondements de la « Syrie de l'après-conflit ». Le premier de ces processus est mené à Genève sous les auspices de l'ONU ; le second est mené par Moscou à ses propres conditions. C'est ce dernier qui, selon l'intervenante, aura les conséquences les plus marquantes. Il convient aussi de souligner les différences entre le principe de la paix et la réalité de la paix : après plus d'un demi-million de morts et une génération perdue, les pays occidentaux veulent le départ d'el-Assad, sans toutefois disposer des moyens de pression requis à cet effet. La persistance des divisions au sein de l'opposition politique en exil – qui n'a aucune crédibilité dans le pays – ne fait qu'empirer les choses.

57. En conclusion, l'intervenante estime que le conflit syrien demeurera un conflit de faible intensité durant les années à venir et, tout au moins, jusqu'aux prochaines élections, qui doivent avoir lieu dans quatre ans. La situation politique restera très fluctuante et, dans les régions frontalières, le climat sera propice à la poursuite des combats. Tout espoir de réforme de la part d'el-Assad doit être abandonné, car une telle démarche signifierait sa perte. Aussi les causes profondes de l'extrémisme violent en Syrie et dans la région persisteront.

58. Au terme du débat qui suit les exposés de Myriam Benraad et Robin Wright, le **général Claudio Graziano**, chef d'état-major des forces armées italiennes, parle de la contribution militaire de son pays à la lutte contre Daech. L'intervenant estime qu'il ne faut pas associer immigration et terrorisme et demande la mise en œuvre d'une triple stratégie visant l'élimination des trafics, du terrorisme et de l'instabilité ; cette stratégie exigerait de tous les pays européens une participation de l'ensemble de leurs ministères.

59. S'agissant de relever les défis plus vastes d'une sécurité mondiale en mutation, les opérations alliées hors zone et la poursuite de l'adaptation de l'OTAN sont des pas dans la bonne direction ; l'intervenant donne en exemple la mission locale de construction de capacités en Iraq. Seule une réappropriation locale peut déboucher sur une stabilité durable. Le nouveau Pôle pour le Sud, établi à Naples, supervise l'ensemble des efforts déployés par l'OTAN pour appréhender les problèmes sécuritaires complexes émanant du Sud.

60. Citant les contributions spécifiques de l'Italie, le général indique qu'à ce jour son pays a pris en charge la formation de 30 % des effectifs iraqiens. Il évoque aussi la participation de troupes italiennes à d'autres opérations en cours. Les efforts de la communauté internationale pour réunir des conditions propices à la stabilité au Moyen-Orient et en Afrique donnent des résultats patents, mais il reste beaucoup à faire. L'intervenant conclut en déclarant que la seule solution consiste en une stratégie globale axée sur la stabilité, la reconstruction, l'élimination des causes profondes des conflits de la région et la poursuite d'une coopération multilatérale renforcée.

61. Dans son allocution de clôture, M. Manciuilli déclare que le terrorisme, thème central du séminaire, s'en prend à l'Occident, certes, mais aussi à l'islam. Les attentats d'aujourd'hui sont perpétrés contre un peuple méditerranéen commun qui ne devrait pas se laisser diviser par une telle violence. Faisant référence aux attentats commis le même jour dans le Sinaï égyptien, il rappelle que toutes les nations doivent condamner ce genre d'actes d'une seule voix.

62. M. Manciuilli se félicite de l'ampleur prise par les séminaires GSM, qui se sont transformés en vastes assemblées capables de débattre et d'analyser des problèmes d'une grande complexité. Il rappelle également que l'OTAN est une Alliance qui a été formée pour défendre la démocratie et la liberté et pour aider à instaurer la paix et la stabilité. Ce rappel de solidarité est applaudi par les participants.